



PROGRAMME DE FORMATION - REFRESH DGR Fonction 7.1 (Hors radioactifs)

Objectifs

Mettre à jour ses connaissances sur la classification, l'emballage, le marquage, l'étiquetage et la documentation afin de gérer les expéditions des marchandises dangereuses en transport aérien. Etre en conformité vis-à-vis de l'obligation réglementaire de formation IATA (1.5) & OACI-IT (1.4).

Personnel concerné

Expéditeurs devant réaliser les objectifs indiqués ci-dessus ou personnel des transitaires et des compagnies aériennes.

Contenu de la formation

JOUR 1

- Les responsabilités expéditeur et exploitant
- La formation & la sûreté
- Les restrictions
- Les divergences des états et des exploitants
- Révision des différentes classes de danger, divisions, groupes d'emballages et leurs caractéristiques (hors matières radioactives)
- L'identification (Liste alphabétique, numérique et les dispositions particulières)
- Les mélanges et solutions
- L'emballage (unique, combiné, suremballage & all packed in one)
- Les quantités exceptées et limitées
- Les instructions d'emballage
- L'homologation des emballages

JOUR 2

- Le marquage et étiquetage des colis
- La documentation (DGD et LTA)
- Le traitement des marchandises dangereuses (compatibilité, liste de contrôle, NOTOC...)
- Révision générale
- Etudes de cas
- Examen final composé 3 études de cas & notation en continu des exercices

Moyens pédagogiques

Un support de cours est remis à chaque stagiaire à son arrivée. Le livre IATA est mis à disposition pendant toute la durée de la formation.

Le formateur anime la formation en diffusant un diaporama.

Validation des acquis

Un certificat de formation sera remis à tout participant réussissant l'examen final (note ≥ 80/100) sinon une attestation de fin de formation sera délivrée.

A renouveler tous les 2 ans.

Encadrement d'une action de formation

Formateurs agréés IATA. L'école DG Expert est enregistrée sous le n° 11 95 04883 95 auprès du Préfet de Région d'Ile de France

